

## Objet : procédure du dispositif social d'appui

Le service social en faveur des élèves (SSFE) intervient dans les établissements du 2<sup>nd</sup> degré. Tous les établissements de notre département ne pouvant bénéficier d'une présence d'une des assistantes de service social du SSFE (cf permanencier), il a été mis en place un dispositif social d'appui. Ce dispositif repose sur le rôle de conseil technique de la responsable départementale du SSFE, Françoise DUTEIL

### Service social en faveur des élèves

Ce dispositif social d'appui est à la disposition exclusive des chefs d'établissement. Ni les élèves, ni les familles ne peuvent le solliciter.

Affaire suivie par :

Françoise DUTEIL

Conseillère Technique

Responsable Départementale

Téléphone direct

05 58 05 66 88

06 15 94 26 81

Secrétariat

05 58 05 66.86

Mél : ce.ia40-secrétariat-ctd40

@ac-bordeaux.fr

5, avenue

Antoine Dufau

BP 389

40012 Mont de Marsan

Cedex

Ce dispositif est mobilisable, lorsque vous voulez alerter le SSFE au sujet de la situation :

- d'un élève en danger ou en risque de danger  
et/ou
- d'un absentéiste important (élève de moins de 16 ans)

Vous devez utiliser la **fiche de saisine** jointe à cette procédure et l'envoyer exclusivement à l'adresse suivante :

[rapporprotectionenfance40@ac-bordeaux.fr](mailto:rapporprotectionenfance40@ac-bordeaux.fr)

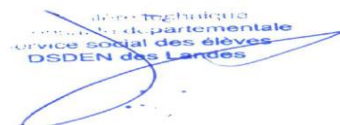
En amont de la rédaction de cette fiche, Madame DUTEIL reste disponible, par téléphone ou mail, pour vous conseiller sur les démarches éventuelles préalables et les éléments essentiels à faire apparaître.

Les suites données à cette saisine par le SSFE vous seront systématiquement communiquées :

- classement sans suite par le SSFE avec conseils sur la conduite à tenir,
- transmission par le SSFE d'une information préoccupante (IP) à la cellule de recueil des informations préoccupantes (CRIP) en vue d'une évaluation globale,
- transmission par le SSFE d'un signalement aux autorités judiciaires (Parquet)

Si la situation l'exige, à titre exceptionnel, une assistante du SSFE pourra être mandatée pour rencontrer l'élève.

Françoise DUTEIL

  
Conseillère technique  
responsable départementale  
service social des élèves  
DSDEN des Landes